



HAL
open science

Transmission des savoirs disciplinaires dans la formation des enseignants et développement de compétences.

Rakia Laroui

► To cite this version:

Rakia Laroui. Transmission des savoirs disciplinaires dans la formation des enseignants et développement de compétences.. Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles., Jul 2012, Paris, France. halshs-00799024

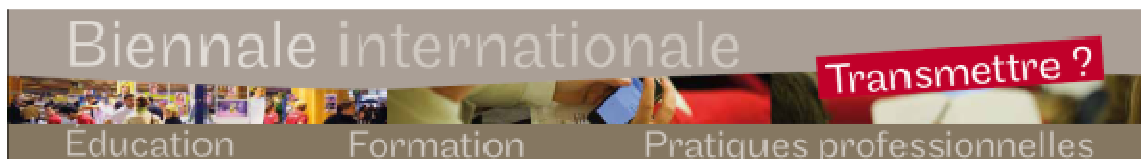
HAL Id: halshs-00799024

<https://shs.hal.science/halshs-00799024>

Submitted on 11 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Communication n° 261 – Atelier 28 : Formation des enseignants en général

TRANSMISSION DES SAVOIRS DISCIPLINAIRES DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES.

Rakia LAROUI, PhD, Professeure, sciences de l'éducation, Université du Québec, Rimouski, Canada

Résumé :

Dans un contexte où la formation à l'enseignement est une problématique centrale au Québec, il importe de s'interroger sur la place que doit occuper la transmission des savoirs disciplinaires en français dans la formation des enseignants du primaire et le développement des compétences professionnelles. Ce texte présente le programme actuel pour la formation par compétences professionnelles à l'enseignement primaire au Québec. Ensuite, le texte expose les résultats d'un sondage par questionnaire et par groupes de discussion, auprès de soixante dix finissantes et finissants, visant à recueillir la perception des formés à l'égard de la formation en savoirs disciplinaires qu'ils ont reçue et son impact sur le développement des compétences professionnelles. Les pistes d'interprétation des données du sondage ont été corroborées à l'aide d'entrevues semi-dirigées auprès de quatre enseignantes du primaire et de deux professeurs universitaires. L'analyse des données permet de constater que le lien entre la transmission de savoirs disciplinaires en français et le développement des compétences professionnelles est problématique dans le programme de formation à l'enseignement primaire au Québec.

Mots clés :

Savoirs disciplinaires, compétences professionnelles, identité professionnelle, formation à l'enseignement.

Introduction et problématique

La problématique de transmission des savoirs disciplinaires dans la formation des enseignants du primaire est une question particulièrement vive au Québec. La formation à l'enseignement est au cœur du débat éducatif actuel et la question de la place que doivent occuper les savoirs disciplinaires dans la formation des enseignants du primaire est centrale. Nous nous proposons dans cet article de poser la problématique de la transmission des savoirs disciplinaires en rapport avec le développement des compétences professionnelles dans la formation des enseignants de français pour l'école primaire québécoise. Ainsi, nous présenterons les exigences du programme réformé au Québec comme formation initiale des enseignants du primaire. Ensuite, afin d'identifier l'impact de ce programme réformé, nous présenterons les résultats d'un sondage effectué par questionnaire et par focus groupe auprès d'une cohorte de finissantes et finissants du Baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire. Ce sondage visait à identifier la perception qu'ont soixante dix futurs enseignants du primaire de la formation disciplinaire suivie durant les quatre années de formation à l'enseignement. Afin d'appuyer les résultats de l'analyse de contenus des données recueillies auprès des finissants, des entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec quatre enseignantes du primaire et deux professeures universitaires en didactique du français. Ces entretiens nous ont permis d'affiner les constats et de mettre en perspective les résultats obtenus.

1. Programme actuel pour la formation à l'enseignement primaire au Québec

Au Québec, depuis les années soixante-dix, la formation des enseignants est assurée par les universités et la maîtrise d'œuvre des programmes de formation est confiée aux facultés et départements d'éducation. En 1992, le gouvernement du Québec a mis en place une réforme de la formation des maîtres reconnaissant l'enseignement comme un acte professionnel. Cette réforme s'est consolidée en 2001 avec le programme de formation de l'école québécoise ainsi qu'avec un nouveau programme québécois de formation à l'enseignement. La réforme modifie les programmes en éducation au Québec et adopte une approche par compétences.

Comme le soulignent Audigier et Tutiaux Guillon (2008), le choix des compétences comme visées des formations est devenu un choix international dans les systèmes éducatifs. Le programme de formation à l'enseignement au Québec s'appuie sur un référentiel de douze compétences professionnelles (Ministère de l'éducation du Québec, MEQ, 2001b). Le Ministère de l'éducation du Québec soutient que la structure des programmes de formation ne doit pas reposer sur une logique disciplinaire mais sur une « approche programme ». De plus, la centration sur les compétences et sur l'agir a eu pour

effet de laisser dans le flou l'ensemble de connaissances nécessaires au développement des compétences professionnelles visées.

Comme exemple illustratif du flou, on peut citer que dans le référentiel des compétences professionnelles, on souligne que la formation à l'enseignement doit amener à analyser les concepts en français, langue d'enseignement sous l'angle historique et contemporain. On précise aussi que l'étudiant doit s'approprier les démarches, les procédures et les stratégies d'enseignement du français selon l'approche par compétences. Ces objectifs de développement de compétences professionnelles n'explicitent pas les fondements ni les orientations des savoirs essentiels. Ainsi, la connaissance de la partie historique du développement de la lecture et de l'écriture n'est pas soulignée. La connaissance des fondements de l'enseignement de la lecture, selon les différents modèles proposés, synthétique et global, n'est pas inscrite. Le programme de formation n'aborde pas cette dimension alors qu'elle est capitale dans le développement de la lecture chez le jeune enfant. Dans le programme de formation à l'enseignement au primaire, c'est le cours « français au préscolaire et au premier cycle du primaire » qui aborde brièvement les fondements, les compétences et les contenus d'apprentissage liés à la lecture à l'écriture et à la communication orale.

Ce flou qui prédomine en ce qui concerne les connaissances à acquérir par les futurs enseignants s'explique par le fait que le texte ministériel ne précise pas les savoirs disciplinaires à convoquer en formation à l'enseignement. Selon Bourdoncle et Lessard (2003) les programmes de formation d'enseignants à l'université au Québec sont organisés à partir de la pratique professionnelle plutôt qu'à partir des savoirs disciplinaires. Les cours sont axés sur l'intervention pédagogique et didactique et non sur les savoirs disciplinaires. Le nouveau programme de l'école québécoise est d'inspiration cognitiviste et socioconstructiviste, c'est un programme par compétences (Ministère de l'éducation, 2001a). Cette orientation trouve son prolongement dans la formation à l'enseignement. Les orientations ministérielles (Ministère de l'éducation, 2001b) considèrent les disciplines comme des ressources de formation et non comme une finalité en soi. La transmission des savoirs disciplinaires n'est pas prise en considération au sein de la formation. Le concept de compétence est associé à celui de professionnalisation et l'enseignement est défini comme un acte professionnel.

Cependant, les fondements de cette orientation de la professionnalisation de l'enseignement ne sont pas déterminés clairement comme le soulignent Mauband et Martineau (2011). Au Québec, le programme de formation à l'enseignement préscolaire et primaire est de quatre années à l'université, il est conçu à partir d'un référentiel de douze compétences dans le but d'un développement professionnel. La formation initiale est axée sur l'intégration de la formation théorique et de la formation pratique. Les douze compétences professionnelles renvoient à la compréhension critique des différents

savoirs à enseigner, à l'acte d'enseigner, au contexte social et scolaire de l'enseignement et à la construction identitaire du professionnel (MEQ, 2001b).

2. Une formation à l'enseignement axée sur les compétences professionnelles.

Le glissement d'une formation disciplinaire vers une formation par compétences professionnelles conduit à repenser la place, la fonction et le statut des savoirs à enseigner. L'école primaire a le mandat de faire acquérir aux futurs citoyens les savoirs jugés nécessaires à leur formation. Ces savoirs sont organisés en disciplines scolaires. Les enseignants du primaire au Québec doivent être préparés à assumer l'enseignement dans presque toutes les matières scolaires : français, mathématiques, sciences, arts, éthique et culture religieuse. Pour Simard (2006, p.144) : « L'enseignant du préscolaire ou du primaire contribue à la formation de base de citoyens socialement et culturellement situés. Il s'agit d'un pédagogue qui maîtrise suffisamment tous les savoirs nécessaires à l'enseignement des disciplines fondamentales pour être capable d'en planifier l'apprentissage dans une perspective interdisciplinaire, en visant l'intégration des matières enseignées. À cette fin, l'enseignant doit pouvoir compter sur une parfaite maîtrise du français, langue d'enseignement, pour être en mesure de développer chez les élèves du préscolaire et du primaire le goût et la capacité de s'exprimer dans une langue précise, dont ils contrôlent tant la mise en forme que les différents usages».

Au primaire, la formation à l'enseignement est pluridisciplinaire. Cette polyvalence devrait selon Le conseil supérieur de l'éducation (2004) assurer l'équilibre et la richesse de la formation. Elle doit d'abord, selon le conseil, amener le futur maître à maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique, ensuite maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique. Comme le soulignent Lenoir et Pastré (2008), les didactiques disciplinaires, centrées sur les savoirs et la didactique professionnelle, centrée sur l'activité d'enseignement, peuvent se féconder mutuellement. Reuter (2010) soutient également que la question de la transmission des savoirs est centrale en didactique, puisqu'il s'agit d'une entrée à travers laquelle la didactique appréhende les questionnements en enseignements et apprentissages.

De plus, l'importance d'une base de connaissances est considérable pour la professionnalisation de l'enseignement. Toutefois, le conseil supérieur de l'éducation (2004) reconnaît que la formation disciplinaire des futurs enseignants du primaire est trop mince depuis la mise en œuvre du nouveau dispositif de formation initiale. Les lacunes en français, observées chez les nouveaux enseignants constituent un vrai problème et posent une question préoccupante au ministère de l'éducation du Québec. Surtout que la compétence « langue et culture » est une compétence de base dans le référentiel pour la formation à l'enseignement. Toutefois, cette compétence et les approches didactiques qui s'y attachent ne représentent qu'une petite partie des composantes de la formation des

enseignants du primaire. La compétence « langue » vise à développer chez les futurs enseignants « des compétences langagières et méta-langagières en expression orale et écrite, en lien avec l'exercice de la profession enseignante ». Tout en développant des savoir-faire de nature linguistique, discursive et communicative, cette compétence permet aux futurs enseignants de maîtriser une norme pédagogique du français standard au Québec ... (MEQ, 2001a, p. 49-53).

3. Transmission des savoirs et formation à l'enseignement au primaire au Québec.

Sous le vocable *professionnalisation de l'enseignement* de nombreuses modalités de formation sont proposées. Les programmes peuvent différer d'une université à l'autre, toutefois, ces programmes de formation à l'enseignement doivent être reconnus par le comité d'agrément des programmes de formation des enseignants (CAPFE) et doivent respecter le référentiel du MEQ (MEQ, 2001a et 2001b). Même si les deux matières jugées fondamentales, sont le français et les mathématiques, on constate que dans le programme du Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, la majorité des départements d'éducation au Québec n'offrent pas plus de trois à quatre cours en formation pour l'enseignement du français. Ces cours dans le domaine du langage et de la langue française portent sur l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de l'écriture ainsi que sur l'enseignement de la littérature pour jeunes.

Toutefois, malgré ces mesures, le conseil supérieur de l'éducation (2004) reconnaît que la question du manque de compétence du personnel enseignant en français au primaire semble toujours se poser. Au primaire, les enseignants sont polyvalents et leur niveau d'études générales est loin d'une formation universitaire complète, encore moins disciplinaire. Avec la réforme, la maîtrise des savoirs à enseigner a cédé la place à une formation privilégiant le développement des compétences professionnelles. Ce choix peut paraître problématique puisque les connaissances et les compétences sont appelées à se renforcer mutuellement. Ainsi, les connaissances se consolident à travers leur utilisation et l'exercice des compétences entraîne l'acquisition de nouvelles connaissances. Les travaux de Baillat et Hasni (2004) et de Hasni et Baillat (2011) montrent que les savoirs disciplinaires ne constituent qu'une maigre composante des savoirs des enseignants et qu'il y a des ruptures profondes qui marquent la nouvelle conception disciplinaire de la formation à l'enseignement au Québec.

De plus, Carbonneau et Tardif (2002) s'interrogent sur les conséquences de cette faible transmission des savoirs disciplinaires au sein de la formation à l'enseignement au primaire au Québec, alors que les enseignants sont porteurs de savoirs disciplinaires. La question qui se pose est de voir quelle est l'étendue des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement du français au primaire au Québec.

Comme le précisent Perrenoud, Altet et Lessard (2008), il est souhaitable que les enseignants en sachent plus que leurs élèves et qu'ils aient une vision plus complète des savoirs disciplinaires qu'ils veulent faire construire aux élèves au sein des disciplines scolaires. Retenons aussi que pour Reuter (2010), la notion de savoirs scolaires se présente avec de multiples dimensions, visées et enjeux et qu'elle n'est pas évidente à définir. Quand on observe le contenu du programme de l'école québécoise au primaire, on trouve dans le contenu du programme du primaire uniquement deux pages (Ministère de l'éducation du Québec, 2001a, pages 88-90) sous le titre « Les connaissances en français » présentant la liste, répartie par cycle, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle, des connaissances liées au texte et à la phrase et qui doivent être maîtrisées par les élèves. Ces connaissances portent sur la grammaire du texte et de la phrase, sur les structures et la typologie des textes.

L'enseignement du français au primaire met l'accent essentiellement sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la communication orale. Il vise à développer chez l'élève conjointement des compétences phoniques, sémantiques et scripturales de la langue. De plus, l'enseignement du français au primaire vise, selon le programme (MEQ, 2001a), les apprentissages du savoir lire, du savoir écrire et du savoir communiquer. Toutefois, il n'y a pas de contenus en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ni de la communication orale, alors que des connaissances, des règles et des stratégies sont essentielles pour ces apprentissages. Ainsi, la question de la place des savoirs à enseigner à l'école primaire reste ambiguë. Et la formation disciplinaire des enseignants est jugée non consistante et problématique selon Baillargeon (2009). Celui-ci dénonce le programme de formation par compétences de l'école québécoise et demande un retour à la transmission des connaissances afin d'éviter les dérives de la réforme. Pour Baillargeon (2009) la réforme scolaire a réduit considérablement la place des savoirs disciplinaires. Il précise que la formation des maîtres doit passer par une solide formation disciplinaire afin d'assurer la maîtrise des savoirs à enseigner et pour enseigner. Il soutient aussi que les savoirs disciplinaires transforment les enseignants en enseignants cultivés.

4. La perception des formés à l'égard du programme de formation à l'enseignement

Afin d'identifier l'impact de la réforme et de voir quelle place occupent la transmission des savoirs disciplinaires dans la formation des enseignants du primaire, nous avons mené un sondage par questionnaire et par focus groupe auprès d'une cohorte de soixante dix finissantes et finissants du programme de formation à l'enseignement préscolaire et primaire d'une université québécoise. Le questionnaire avait pour objectifs d'identifier la perception qu'ont ces finissants de la formation disciplinaire en français qu'ils ont reçue pendant les quatre années de formation à l'université. Le questionnaire

voulait également identifier les liens que ces finissants ont établis entre les savoirs disciplinaires en français et les compétences à développer chez les enseignants du primaire. Enfin, le questionnaire voulait aussi préciser les savoirs disciplinaires que les étudiants estiment nécessaires pour exercer leur profession d'enseignant. Les deux groupes focaux ont permis d'identifier le degré de satisfaction des finissants par rapport aux savoirs transmis durant leur formation.

Comme l'étude est exploratoire, nous avons opté pour une méthodologie de recherche qualitative pour un éclairage sur la place des savoirs disciplinaires en français dans la formation à l'enseignement au primaire d'une cohorte de futurs enseignants. Le questionnaire auto-administré (remis en mains propres aux répondants et repris une semaine plus tard) avec des questions ouvertes a été utilisé comme instrument de collecte de données, afin de faciliter la collecte, l'organisation et l'analyse. Nous avons également assuré la confidentialité et l'anonymat aux participants afin de respecter l'éthique de la recherche. La démarche d'analyse des données est la méthode d'analyse de contenus thématiques (Sabourin, 2009). Notre perspective d'analyse de contenus s'appuie sur les fondements linguistiques des réponses fournies par les participants afin de saisir les régularités dans les contenus textuels et engager des pistes d'interprétation. Pour compiler les données et orienter les catégories thématiques d'analyse, nous avons utilisé le logiciel *in vivo 8*. Il a permis l'orientation et l'organisation sémantique des catégories d'analyse de contenus des données fournies par les finissants. Comme nous avons assuré l'anonymat et la confidentialité, les questionnaires ont été codifiés en leur attribuant des chiffres. L'analyse des données a permis de dégager des pistes d'interprétation qui ont été soutenues et corroborées aussi bien à l'aide de deux groupes focaux avec des finissants que lors d'entrevues semi-dirigées avec quatre enseignantes du primaire (deux expérimentées et deux novices) et deux professeures à l'université. Le canevas des entrevues a porté sur les pistes d'interprétation quant à la place et au statut des savoirs disciplinaires en français dans le programme de formation à l'enseignement au primaire. Le discours des interviewés était à la fois libre et guidé par les pistes d'interprétation dégagées de l'analyse de contenus des réponses des finissants, fournies dans les questionnaires. L'anonymat et la confidentialité ont été assurés et les entrevues ont été enregistrées sur une bande audio, mais non filmées. Les six entrevues ont été transcrites et les verbatim ont été analysés. Lors des rencontres avec les deux groupes focaux de finissants, c'est la prise de notes qui a été utilisée comme moyen de collecte de données.

La grande majorité des finissants (cinquante répondants sur soixante dix) considèrent que la formation des quatre années à l'université ne leur a pas permis d'acquérir des savoirs disciplinaires en français. Les répondants précisent qu'ils ont appris comment enseigner, comment planifier des situations d'apprentissage et des activités de lecture et d'écriture et comment adapter les pratiques enseignantes aux élèves en difficulté

d'apprentissage, mais pas quoi enseigner : « Personnellement, je considère que ma formation au BAC ne m'a pas permis d'acquérir des savoirs disciplinaires en français. Je savais déjà lire, écrire et communiquer avec un français de qualité. Au mieux, ma formation m'a permis de maintenir mes acquis antérieurs parce que certains professeurs corrigeaient de manière plus rigoureuse. J'ai toujours fait attention à la qualité de ma langue parlée et écrite et je le faisais davantage en stage » (finissant 12). La moitié des répondants, par contre, reconnaissent qu'ils ont appris des terminologies en grammaire nouvelle, en grammaire de la phrase et du texte et sur la syntaxe de la phrase. Ils ont également apprécié l'utilisation de la littérature de jeunesse pour faire apprendre le fonctionnement de la langue et les figures de style : « J'ai acquis plusieurs règles de grammaire en suivant un cours hors programme en français. Dans le cadre du cours « français au préscolaire et au primaire », j'ai appris à reconnaître les différents types de lecteurs et de scripteurs » (finissant 19).

Quant aux liens entre les savoirs disciplinaires en français appris lors de la formation et les compétences à développer chez les enseignants du primaire, tous les finissants considèrent que les compétences professionnelles visées sont exigeantes et difficiles à développer et que les savoirs disciplinaires qu'ils ont reçus sont minimes. Pour eux, les cours de didactique du français ne sont pas suffisants à la formation des enseignants. Les savoirs à enseigner qui sont essentiels manquent à la formation. Les résultats révèlent que, pour les finissants, la maîtrise des savoirs à enseigner représente leur principale difficulté rencontrée lors de la prise en charge autonome de la classe pendant les stages. Le développement des compétences professionnelles passe par une excellente maîtrise du français écrit et oral, surtout que les connaissances en français constituent la base de tous les autres apprentissages scolaires : « Il est important de prendre connaissance des différentes stratégies en lecture et en écriture. Les enseignants doivent en savoir le plus possible pour être en mesure d'intervenir plus efficacement auprès des élèves... Ils doivent être conscients de l'importance de cette matière à transmettre aux élèves puisqu'elle est présente dans les autres disciplines scolaires » (finissant 25).

Les répondants au sondage par questionnaire considèrent également que les savoirs disciplinaires en français sont essentiels dans la prise en charge de la classe au primaire. Surtout que « les compétences développées en classe de français sont indispensables à une participation active à la société et servent d'assises à de nombreux apprentissages » (MEQ, 2001a, p.72). Pour les finissants, la compétence professionnelle en rapport avec la communication orale et écrite nécessite des savoirs pour communiquer clairement et correctement à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes reliés à la profession enseignante. La maîtrise du français permet l'utilisation d'une variété de langue appropriée, un lexique précis et une syntaxe correcte dans des interventions ou des productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs : « Je crois que la connaissance

des règles de grammaire sont indispensables pour exercer notre profession, mais je garde en tête que nous avons plusieurs ressources mises à notre disposition pour aller chercher les réponses à nos questions telles que les livres de grammaire » (finissant 6).

Toutes les réponses des finissantes et finissants ainsi que celles des six interviewés insistent sur l'importance des savoirs à enseigner, les participants aussi bien étudiants finissants qu'enseignants et professeurs précisent que la maîtrise des savoirs disciplinaires en français permet à l'enseignant d'être à l'aise lorsqu'il enseigne, lorsqu'il aide les élèves et aussi dans l'évaluation des productions. Toutefois, les participants finissants reconnaissent que la formation qu'ils ont reçue est insuffisante quant aux savoirs disciplinaires en français et qu'ils avaient besoin de connaissances.

Quant à la question portant sur les savoirs disciplinaires en français que les répondants au questionnaire estiment nécessaires et indispensables pour exercer la profession, les réponses sont unanimes sur le besoin d'approfondir les savoirs liés à la nouvelle grammaire ainsi que les connaissances liées aux stratégies de lecture et d'écriture. Ils considèrent que ces éléments ont été très peu abordés en formation initiale. Le besoin est également grand quant aux techniques d'interventions auprès des élèves éprouvant des difficultés en lecture et en écriture. Plusieurs répondants estiment qu'ils ont un manque quant aux savoirs concernant les règles de grammaire, la syntaxe, l'orthographe et le lexique ainsi que des connaissances sur les processus cognitifs et socio-affectifs de la lecture et de l'écriture. Les finissants ont précisé que durant leurs stages, ils ont souvent eu recours aux dictionnaires et aux livres de grammaire afin de préparer les leçons et les supports d'apprentissage. Une trentaine de finissants participant au sondage ont aussi estimé nécessaires à leur formation des savoirs sur la littérature jeunesse afin d'adapter leur matériel didactique à la pluralité culturelle des apprenants et à leur milieu de pratique. Les savoirs liés à la langue et à la littérature et la culture sont essentiels dans la formation à l'enseignement. Les soixante dix répondants au questionnaire ainsi que les six interviewés sont tous d'accord pour reconnaître que les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être disciplinaires constituent des balises pour les enseignants, nécessaires à leur formation. Ces savoirs disciplinaires transforment les enseignants en enseignants cultivés et confiants. Pour l'ensemble des participants, aussi bien les répondants au questionnaire que les enseignants interviewés, la professionnalisation de la formation à l'enseignement du français nécessite une transformation substantielle des programmes, reposant sur une solide base de connaissances liées à la langue, à la littérature, à la culture et aux sciences du langage.

Ce constat est confirmé par les quatre enseignantes du primaire et particulièrement par les deux professeurs universitaires impliqués dans la formation initiale à l'enseignement au primaire. Ces derniers reconnaissent que les mesures mises en place par les universités pour assurer la maîtrise du français par les futurs enseignants et les

futures enseignantes ne sont pas suffisantes. Cette situation qui inquiète depuis longtemps n'a pas encore trouvé de solutions. Il est clair que l'accompagnement de l'élève dans son apprentissage nécessite le soutien de l'enseignant. Celui-ci doit posséder une solide formation pour enseigner la langue : code linguistique, analyse de phrases, règles d'accord, orthographe d'usage, système des conjugaisons, grammaire textuelle... il est ainsi nécessaire d'apporter certains réaménagements au programme de formation à l'enseignement au primaire afin de valoriser la transmission des savoirs

Quelques pistes de réflexion et de discussion des résultats du sondage

L'analyse des contenus des réponses données aussi bien par les répondants au questionnaire, les participants aux groupes focaux que par les interviewés permet d'avancer quelques pistes de réflexion qui découlent de l'analyse des données recueillies. Ces résultats nous permettent de constater qu'une réflexion profonde est nécessaire afin d'adapter la formation des enseignants aux besoins des apprentissages en français des élèves du primaire. Les deux enseignantes d'expérience, impliquées dans la formation pratique et les deux novices ont toutes reconnu que le nouveau programme de formation à l'enseignement au primaire n'accorde pas de place importante à la transmission des savoirs disciplinaires en français. Elles ont également précisé que des savoirs disciplinaires liés à la langue, à la littérature et la culture sont incontournables et indispensables. Ces savoirs constituent les bases des supports didactiques et des tâches d'apprentissage que les enseignants utilisent dans leurs pratiques et qui sont propices aux développements des compétences en français. Ces compétences s'inscrivent dans la synergie du développement intellectuel et socio-affectif des enfants et des jeunes.

De plus, comme le soulignent Laroui (2010) et Laroui et Harvey (2006), La réforme de l'école québécoise a ses raisons mais a aussi ses faiblesses et ses paradoxes. Il est utile de rappeler que la recherche sur la formation à l'enseignement du français au Québec est récente et que la recherche en didactique du français est reconnue par Falardeau, Fisher, Simard et Sorin (2007) comme « jeune discipline de recherche ». Il est aussi judicieux de préciser que la formation disciplinaire contribue mieux à la réalisation des finalités de l'école et que les approches didactiques ne représentent qu'une partie des composantes de la formation des enseignants. Ces approches doivent être complétées par des savoirs disciplinaires, construites et éclairées par les sciences du langage. De plus, une formation par compétences devrait permettre aux futurs enseignants de réfléchir sur les savoirs disciplinaires et sur la mise en pratique de tels savoirs dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. Sans oublier que les nouvelles technologies (internet, web, médias sociaux...), devenues des « écoles parallèles », posent la problématique de la transmission des savoirs et rentrent progressivement comme outils d'enseignement et d'apprentissage dans des écoles primaires et secondaires au Québec.

De l'avis des finissants, la formation qu'ils ont reçue ne les prépare pas à leur rôle d'enseignant de français, ils ne se sentent pas suffisamment compétents et innovateurs, capables d'améliorer les performances des élèves.

Conclusion

Les résultats du sondage mené auprès d'une cohorte de finissants du programme de baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire concernant la place des savoirs disciplinaires en français dans la formation à l'enseignement, nous orientent vers des pistes de réflexion problématiques. La question du statut des savoirs disciplinaires dans la formation à l'enseignement primaire au Québec mérite une clarification. Soulignons qu'au Québec, le modèle de professionnalisation de la formation à l'enseignement est à interroger. La réforme de la formation à l'enseignement au Québec marque un changement de paradigme et indique des changements sociétaux, exprimant un rapprochement entre la sphère de l'éducation et celle du travail, entre les procédures dans l'entreprise et celles utilisées dans l'institution scolaire. Toutefois, ce changement de paradigme s'accompagne de tensions et de paradoxes puisque la réforme tente de concilier deux orientations contradictoires, à savoir une logique marchande et utilitariste du monde du travail et une mission humaniste d'éducation, d'instruction et de socialisation. Les pistes de réflexion exposées dans cet article peuvent être prometteuses, elles peuvent orienter des recherches empiriques et des réflexions sur la place de la transmission des savoirs dans la formation à l'enseignement.

À partir d'une démarche qualitative, nous avons voulu dans ce texte contribuer à la réflexion sur la problématique de la transmission des savoirs et du développement des compétences en formation à l'enseignement. Précisons surtout que les données du sondage effectué nous ont permis de proposer quelques pistes de réflexion orientant des investigations empiriques et permettant de réfléchir à des questions portant sur la formation à l'enseignement, les pratiques professionnelles et les débats actuels sur la transmission des savoirs et le développement de compétences professionnelles.

rkia_laroui@uqar.qc.ca

Bibliographie :

AUDIGIER, F et TUTIAUX-GUILLON, N. (2008). *Compétences et contenus. Les curriculums en question*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.

BAILLARGON, N. (2009). *Contre la réforme* (la dérive idéologique du système d'éducation québécois). Montréal : Les presses de l'université de Montréal.

BAILLAT, G et HASNI, A (2004). *La profession enseignante face aux disciplines scolaires : le cas de l'école primaire*. Sherbrooke : Éditions du CRP.

BOURDONCLE, R et LESSARD, C. (2003). « Qu'est ce qu'une formation professionnelle universitaire ? note de synthèse » *Revue française de pédagogie*. No 142. P. 131-181.

CARBONNEAU, M et TARDIF, M. (2002). *Les réformes en éducation, leurs impacts sur l'école et sur la formation des maîtres*. Sherbrooke : Éditions du CRP.

FALARDEAU, É., FISHER, C., SIMARD, C et SORIN, N (dir) (2007). *La didactique du français, les voies actuelles de la recherche*. Québec : Les presses de l'Université Laval.

GAUTHIER, C et MELLOUKI, M (dir) (2006). *La formation des enseignants au Québec à la croisée des chemins*. Québec : Les presses de l'université Laval.

HASNI, A et BAILLAT, G (2011). *Pratiques d'enseignement en sciences et technologies : regards sur la mise en œuvre des réformes curriculaires et sur le développement des compétences professionnelles des enseignants*. Reims : Éditions et presses universitaires de Reims.

LAROUÏ, R. (2010). « Les pratiques enseignantes face aux défis culturels de l'école. L'exemple du Québec » In R. MALET (dir). *École, médiations et réformes curriculaires, Perspectives internationales*. Bruxelles : Éditions de Boeck université.

LAROUÏ, R et HARVEY, L. (2006). « L'élaboration des nouveaux programmes de formation à l'enseignement, enjeux et défis » In C.Gauthier et M. Mellouki (dir). *La formation des enseignants au Québec à la croisée des chemins*. Québec : Les presses de l'université Laval.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. (2004). *Un nouveau souffle pour la profession enseignante*. Québec : Gouvernement du Québec.

LENOIR, Y et PASTRÉ, P. (dir). (2008). *Didactique professionnelle et didactiques disciplinaires en débat : un enjeu pour la professionnalisation des enseignants*. Toulouse : Éditions Octarès.

MAUBANT, P et MARTINEAU, S (2011). *Fondements des pratiques professionnelles des enseignants*. Ottawa : Les presses de l'université d'Ottawa.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2001a). *Programme de formation de l'école québécoise*. Éducation préscolaire. Enseignement primaire. Québec : Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2001b). *La formation à l'enseignement : Les orientations, les compétences professionnelles*. Québec : Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2008). *Mieux soutenir le développement de la compétence à écrire*. Rapport du comité d'experts sur l'apprentissage de l'écriture. [http : // www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page= fiche &=219](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&=219).

PERRENOUD, P., ALTET, M et LESSARD, C (2008). *Conflits de savoirs en formation des enseignants*. Bruxelles : Éditions De Boek.

REUTER, Y (2010). « Définition et transmission des savoirs scolaires : statut des tensions dans une approche didactique » in. R. Malet (dir). *École, médiations et réformes curriculaires*, Perspectives internationales. Bruxelles : Éditions de Boeck université.

SABOURIN, P (2009). L'analyse de contenu. In B. Gauthier (dir). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'université du Québec.

SIMARD, C (2006). « Le nouveau programme en éducation préscolaire et en enseignement primaire » in C. Gauthier et Mellouki (dir). *La formation des enseignants au Québec à la croisée des chemins*. Québec : Les presses de l'université Laval.